



## Municipalité de Valeyres-sous-Ursins

### Police des constructions

Rue des Fontaines 2

1412 Valeyres-Ursins

Tel/Fax. : 024 435 19 68

mailto : [valeyres.ursins.vd@bluemail.ch](mailto:valeyres.ursins.vd@bluemail.ch)

---

## Demande d'autorisation municipale pour travaux de minime importance selon les articles 68, 68a et 72d du RLATC et 111 LATC

### Propriétaire(s) et destinataire des factures.

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

NPA / Localité : .....

N° téléphone : ..... Email : .....

Adresse des travaux : .....

N° parcelle : ..... N° ECA : .....

Durée des travaux : .....

### Objet de la demande – nature / descriptif des travaux envisagés :

.....  
.....  
.....  
.....

Lieux et date : .....

Signature(s) propriétaire(s) : .....



Doit être fournit avec le présent document :

- Plan cadastral avec indication en rouge des travaux envisagés, en jaune ce qui est à démolir ainsi que les distances aux limites de la parcelle (plan disponible sous <https://valeyles-sous-ursins.geocommunes.ch/>).
- Plans, coupes ou esquisses du projet avec cotations.
- Photos de l'état existant et prospectus ou tous autres documents utiles à la bonne compréhension du projet.
- Echantillon des teintes et matériaux utilisés.
- Autres formulaires spécifiques (selon objet de la demande).
- Accord des voisins directement concernés (les plans doivent être également contresignés).

Accord des propriétaire(s) voisin(s)

N° parcelle	Nom(s), prénom(s)	Signature(s)

La municipalité peut exiger des documents complémentaires établis par un professionnel ou décider que votre projet nécessite une mise à l'enquête publique.

Aucun travail de construction ou de démolition, en surface ou en sous-sol, modifiant de façon sensible la configuration, l'apparence ou l'affectation d'un terrain ou d'un bâtiment, ne peut être exécuté avant d'avoir été autorisé (art. 103 al. 1 LATC).

Emolument : Fr. 100.-